

DEPARTEMENT  
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 09 Avril 2026

| NOMBRE DE MEMBRES                          |                   |   |
|--|-------------------|---|
| AFFERENTS<br>AU CONSEIL<br>MUNICIPAL<br>15 | EN EXERCICE<br>15 | QUI ONT PRIS<br>PART A LA<br>DELIBERATION<br>14 |

|   |
|---|
| DATE DE LA CONVOCATION :<br>03 Avril 2026 |
|---|

L'an deux mil vingt-six et le neuf avril à 19 heures 00,  
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès,  
Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès - BAZIN Christian -  
L'HOPITAL Stéphanie - CHARLOT Christophe - PEYNAUD  
Joëlle - THIEFFRY Gaëtane - MILLES Yoann - BARBIER  
Sébastien - GERSTER Adrien - DUMORTIER Marilyne -  
DECAMBRON Charlotte - BORIE Anne-Sophie - MONIER  
Aurélien - ANTONIALI Guillaume

Était absente : DENIZET Victoire  
Secrétaire de séance : MONIER Aurélien

D/2026-042

Objet de la délibération : Affectation des résultats chaufferies bois 2025

Madame la Maire présente les résultats de l'exécution budgétaire 2025 chaufferies bois.  
Il convient de procéder à l'affectation des résultats.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Agnès NELIAS, la Maire,

- Après avoir entendu le Compte Financier Unique chaufferies bois, de l'exercice 2025,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
- Constatant que le compte financier unique fait apparaître un déficit cumulé de fonctionnement de : 3 177,68 €.
- Constatant que le compte financier unique fait apparaître un excédent cumulé d'investissement de : 4 646,31 €.
- Constatant les Restes à Réaliser (RAR), en dépenses, de 0,00 € et, en recettes, de 0,00, et un résultat cumulé d'investissement excédentaire de 4 646,31 € avec RAR.

DECIDE, par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats comme suit :

- Résultat de fonctionnement :




- Affectation à la section d'investissement (ligne R1068) : 0,00 €
- Déficit reporté à la section de fonctionnement (ligne D002) : 3 177,68 €

- Résultat d'investissement :

- Excédent cumulé d'investissement (ligne R001) : 4 646,31 €
- Affectation depuis la section de fonctionnement (ligne R 1068) : 0,00 €

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

|                               |   |   |                                 |   |
|-------------------------------|---|---|---------------------------------|---|
| Aurélien MONIER<br>Secrétaire |  |  | Agnès NELIAS<br>Madame la Maire |  |
|-------------------------------|---|---|---------------------------------|---|

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le : 16 AVR. 2026  
Publication ou notification du : 16 AVR. 2026  
Publication site internet le : 16 AVR. 2026  
Affichage de la liste des délibérations le : 16 AVR. 2026